

PROVINCE DE HAINAUT

**A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENT ET
MEMBRES DU COLLEGE DU CONSEIL PROVINCIAL DU
HAINAUT**

Mesdames, Messieurs,

Je soussigné(e)⁽¹⁾ : Nom :

.....Prénom(s) :

domicilié(e) àcode postal

rue.....n° Bte

exerçant - ayant exercé ⁽²⁾ la profession

à l'Institution provinciale suivante ⁽³⁾ :

ai l'honneur de solliciter la liquidation d'une pension de retraite à partir

du ⁽⁴⁾ pour raison de ⁽⁵⁾ :

limite d'âge

invalidité prématurée - mise à la retraite d'office(art. 83 de la loi du 5/08/1978).

convenances personnelles

Je sollicite également l'application éventuelle des dispositions relatives aux montants minimums garantis. (lois des 15.05.1984 et 26.06.1992)

En vertu de la réglementation provinciale, je demande que ma pension de retraite soit établie ⁽⁶⁾ :

suivant le régime des pensions provinciales sans bonification pour services patriotiques ou diplômes

conformément à la résolution du Conseil provincial du 9 juin 1970, suivant le régime légal de l'Etat, avec bonification pour services patriotiques ou diplômes.

§§§§§

A l'appui de ma demande, je vous prie de trouver ci-jointes les pièces requises par le règlement. (voir pages 5 et 7).

§§§§§

Je déclare ⁽⁷⁾ :

a) avoir exercé pour le compte de pouvoirs publics ou d'organismes publics ou d'intérêt public autres que la Province de Hainaut, les fonctions suivantes : ⁽⁸⁾

Du.....Au.....Fonction :.....

Employeur :.....Prestations :

Du.....Au.....Fonction :.....

Employeur :.....Prestations :

Du.....Au.....Fonction :.....

Employeur :.....Prestations :

.....
et sollicite par conséquent que ma pension provinciale soit calculée compte tenu des services ci-dessus conformément aux dispositions de la loi du 14 avril 1965 établissant certaines relations entre les divers régimes de pensions du secteur public.

Remarque : si vous ne bénéficiez pas d'une pension ou de tout autre avantage du chef de ces services, avez-vous introduit une demande pour en obtenir l'octroi ?

OUI – NON ⁽⁹⁾

b) n'avoir jamais exercé pour le compte de pouvoirs publics ou d'organismes publics ou d'intérêt public, des fonctions autres que celles exercées à la Province de Hainaut.

§§§§§

Je déclare également qu'à la date d'entrée en jouissance de ma pension de retraite provinciale ⁽¹⁰⁾ :

Je n'exerce plus aucune activité professionnelle

J'exerce en cumul avec cette pension l'activité professionnelle suivante

.....
.....

§§§§§

RENSEIGNEMENTS DIVERS

1. Date et lieu de naissance :

2. N° national ⁽¹¹⁾

3. Etat civil ⁽¹²⁾: Marié(e) Veuf(ve) Célibataire Séparé(e) Divorcé(e)

4. Numéro de téléphone éventuel :

5. E-mail éventuel :

6. Nom, prénoms du conjoint⁽¹³⁾ :

7. Lieu et date de naissance du conjoint⁽¹³⁾ :

8. N° national du conjoint ⁽¹³⁾

9. Date du mariage :/...../.....

Date du décès :/...../.....

Date du divorce :/...../.....

10. Services patriotiques : ⁽¹⁴⁾

a) services militaires :

b) Régiment :

c) Classe et n° matricule :

11. Diplôme(s) admissible(s) en matière de pension ⁽¹⁵⁾ :

.....
.....

12. Pension qui m'est ou me sera attribuée par un autre organisme que la Caisse provinciale des Pensions ⁽¹⁶⁾ :

a) nature et n° du brevet :

b) organisme liquidateur :

c) Montant et date de prise de cours :

§§§§§

JE M'ENGAGE A SIGNALER IMMEDIATEMENT AU SERVICE PROVINCIAL DES PENSIONS DU HAINAUT TOUTE MODIFICATION ULTERIEURE DE LA SITUATION RENSEIGNEE CI-DESSUS AINSI QUE TOUT CHANGEMENT QUI POURRAIT SURVENIR DANS MON ETAT-CIVIL.

J'AFFIRME SUR L'HONNEUR QUE LA PRESENTE DECLARATION EST SINCERE ET COMPLETE.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à, le

(signature)

INSTRUCTIONS

- La présente demande dûment complétée et signée doit être remise à la Direction de l'établissement dans lequel l'agent est en fonction, accompagnée d'un extrait d'acte de naissance établi sur papier libre.
- La Direction annexe les pièces prescrites par le 3) de l'art. 29 du règlement des pensions provinciales, savoir :
 - une copie des actes de nomination, promotions, augmentations et transmet sans aucun retard le dossier complet au Collège Provincial ;
 - une demande distincte par fonction doit être introduite pour les fonctions exercées dans des institutions différentes.
- Lorsqu'il s'agit d'une personne qui n'est plus en fonction, la demande de pension, accompagnée des pièces requises sera adressée directement au Service Provincial des Pensions du Hainaut.

§§§§§

REMARQUES IMPORTANTES

Le fait de remplir entièrement et correctement la présente demande est de nature à accélérer l'instruction du dossier de pension.

Toute demande incomplète sera automatiquement renvoyée soit au demandeur, soit à l'établissement duquel il relevait et l'instruction du dossier sera suspendue.

§§§§§

AIDE AU REMPLISSAGE DE LA DEMANDE DE PENSION DE RETRAITE

Voici les directives pratiques pour remplir correctement le formulaire « demande de pension de retraite ».

- (1) Indiquez votre nom et prénom(s) en LETTRES CAPITALES.
- (2) Biffez la mention « exerçant ou ayant exercé » et indiquez la nature de votre profession.(exemple : Educateur, employé d'administration...etc.)
- (3) Indiquez le nom de l'institution provinciale dans laquelle vous exerc(i)ez votre fonction.
- (4) Indiquez la date de prise de cours de votre pension. Cette date correspond au premier jour du mois qui suit l'âge auquel vous voulez prendre votre pension. Exemple : Vous prenez votre pension à 60 ans et votre anniversaire est le 17/07/2010, la date de prise de cours de votre pension sera le 01/08/2010.
- (5) Cochez la case correspondante :

Limite d'âge : Si vous prenez votre pension à l'âge de **65 ans**.

Invalidité prématurée : Si vous êtes mis à la retraite pour cause d'inaptitude physique, reconnu inapte par le service médical compétent ou mis à la retraite d'office (article 83 de la loi du 5/08/1978).

Convenances personnelles : Si vous prenez votre pension à partir de 60 ans.

- (6) Cochez la case correspondante. Vous avez le choix entre le régime « provincial » (1^{ère} case) et le régime « état » (2^{ème} case) si vous êtes dans les conditions pour avoir droit au régime « provincial ». Si ce n'est pas le cas, le régime « état » sera automatiquement appliqué. En cas de doute, laissez les cases vides, la caisse provinciale des pensions remplira, pour vous, le régime adéquat.
- (7) Cochez la case correspondante : - La case « A » si vous avez travaillé pour un organisme public autre que la Province de Hainaut. (exemple : CPAS, Ministère des finances,..etc.)
-La case « B » Si vous avez travaillé uniquement à la Province de Hainaut.
- (8) Si vous avez cochez la case « a) », vous devez indiquer les périodes, votre fonction, le nom de l'employeur et vos prestations durant cette période.
Exemple : Du 01/01/1986 au 31/05/1987 Fonction : Auxiliaire professionnelle
Employeur : CPAS de Mons Prestations : 19/38^{ème}. Si nécessaire, vous pouvez joindre une feuille supplémentaire pour mentionner toutes vos prestations.

- (9) Si vous avez déjà introduit une demande de pension auprès de votre ancien employeur public, cochez la case « oui ».
- (10) Cochez la case correspondante. Si vous exercez une activité professionnelle après la date de prise de cours de votre pension de retraite, indiquez la profession que vous exercez.
- (11) Votre numéro national se trouve sur le haut de votre carte « Sis ».
- (12) Cochez la case correspondante.
- (13) Si vous n'avez pas de conjoint, indiquez la mention « néant ».
- (14) Si vous n'avez pas de services patriotiques, indiquez la mention « néant ».
- (15) Mentionnez le nom du diplôme que vous avez obtenu s'il est admissible en matière de pension c'est-à-dire si vous avez un diplôme de l'enseignement universitaire ou supérieur non-universitaire ou de l'enseignement supérieur technique, maritime ou artistique, de plein exercice, correspondant à des études d'une durée égale ou supérieure à deux ans et si la possession d'un de ces diplômes était une condition de votre recrutement ou de votre nomination. Si vous n'avez pas ce type de diplôme, indiquez la mention « néant ».
- (16) Si vous bénéficiez ou bénéficierez d'une pension attribuée par un autre organisme que le Service Provincial du Hainaut, remplissez les cases :
- a) Nature et n° de brevet : exemple : Pension de survie n°26556699
 - b) Organisme liquidateur : exemple : Office national des pensions (ONP)
 - c) Montant et date de prise de cours : exemple : 566,54 € au 01/04/2006.
- Si vous ne bénéficiez ou ne bénéficierez pas d'une pension attribuée par un autre organisme que la caisse provinciale des pensions, indiquez la mention « néant ».

DOCUMENTS A ANNEXER A LA DEMANDE DE PENSION DE RETRAITE
--

- Copie des actes de nominations, promotions, augmentations.
- Un extrait d'acte de naissance établi sur papier libre.
- Copie du diplôme s'il est admissible en matière de pension.